

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

**DECRET N° 2004-456 DU 16 AOUT 2004**  
Portant promotion à titre exceptionnel et civil  
dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur  
Nouréïni TIDJANI SERPOS, Directeur  
Général Adjoint de l'UNESCO

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Lettre N° 1012/SGG/C du 30 Juillet 2004 relative à la proposition de décoration des personnalités nationales et étrangères dans le cadre du Festival International « Gospel et Racines » dont Monsieur Nouréïni TIDJANI SERPOS ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

**DECRETE :**

**Article 1er** : Est promu à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Commandeur pour compter du Lundi 02 Août 2004, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Nouréïni TIDJANI SERPOS, Directeur Général Adjoint de l'UNESCO pour l'Afrique, Ancien Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin par Décret n° 95-392 du 11/12/1995.

**Article 2** : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 août 2004

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,

**Salomon D.E. BOKOU**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES  
21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-  
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.